



76190 ☎ : 02.35.96.20.76

E-Mail : mairie.staubincretot@wanadoo.fr

Permanences le lundi de 10 heures à 12 heures et le mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

permanence des élus le 1er et dernier jeudi du mois

Permanence de Mr le Maire le samedi matin sur rendez-vous

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le trente juin, neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur ABRAHAM, Maire.

Etaient présents : ABRAHAM Christian, DUVAL Gilles, CHOULANT Agnès, SPANNEUT Damien, THIBAudeau Alexandrine, LEMETTAIS Florent, LEPILLIER Stéphanie, SER Y Benoît, HUGUET Geoffrey, VANIER Laurent, DOUYERE Serge, JALENQUES Isabelle, DUFRENE Barbara, ALLEAUME Martial

Absents excusés : LEAL Solen (donne procuration à JALENQUES Isabelle)

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents :15 Votants : 15

Date de convocation : 25/05/2020

Date d'affichage : 25/05/2020

Madame DUFRENE Barbara a été élue secrétaire

Approbation du compte rendu du 2 juin 2020

Objet : Affectation du résultat

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2018	Part affecté Au 1068	Résultat de l'exercice 2019	Restes à réaliser 2019	Soldes des restes à réaliser	Chiffres a prendre en compte pour l'affectation du résultat
Invest	451 224.57 €	0 €	12 036.99 €	368 983.32€ 23 867.22 €	345 116.10 €	118 145.46 €
Fonct	14 992.39 €		1 779.40 €			16 771.79 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

001 463 261.56 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOLBAL CUMULE AU 31/12/2019	16 771.79 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au B.P. (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	16 771.79 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	/

Le compte administratif est identique au compte de gestion de la trésorerie.

Objet : Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions budgétaires données par Monsieur le percepteur, décide à l'unanimité des membres présents, d'accepter le budget primitif 2020 qui fait apparaître un équilibre financier des dépenses et des recettes et un suréquilibre en investissement de :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 273 509.27 €

Recettes : 273 509.27 €

Section d'investissement :

Dépenses : 70 221 €

Recettes : 497 801 €

Affectation des résultats :

Excédent de fonctionnement : 16 771.79 €

Excédent d'investissement : 463 261.56 €

Objet : Taux d'imposition 2020

Après avoir voté les bases d'imposition prévisionnelles pour l'année 2020,

La commune ayant voté un taux de le 24 avril 2019 et le taux maximum de TFNB autorisé est de 32.88 %

Monsieur le Maire propose de voter les taux et de ne pas augmenter pour l'année 2020

Le Conseil Municipal, décide,

A la majorité des membres présents de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2020

Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
15 %	32.88 %

Le produit attendu des trois taxes est de 49 292

Suffrages exprimés :

Abs : 0 Pour: 15 (dont 1 procuratin) Contre : 0

Objet : Subvention communales aux associations

Il a été décidé de garder les mêmes montants qu'en 2019 pour cette année perturbée par la crise sanitaire, les membres du CM expriment le désir d'avoir plus d'informations sur ces diverses associations prochainement.

ASSOCIATIONS	MONTANT 2020
ANCIENS COMBATTANTS	172.39 €
BATEAU BROTONNE	141.57 €
COMITE DES FETES	429.39 €
CLUB DE GYM	342.77 €
CLUB DES ANCIENS	547.97 €
RECHERCHE CONTRE LE CANCER	116.17 €
POMPIERS	177.30 €
PAR ENFANT DANS LES ECOLES MFR ET ECOLE TECHNIQUE)	59.16€

Présentation du projet panneau pocket par Mr Spanneut

Monsieur Spanneut rappelle la décision qui vise à rendre plus directe la communication entre la mairie et les habitants ; il explique les différentes étapes afin de créer un lien direct et rapide avec les habitants. Le but est de donner des messages d'alerte et d'information aux habitants. L'application Panneau Pocket sera à télécharger sur les téléphones portables, elle sera interconnectée avec le site web de la mairie , pour y recevoir des notifications 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'application sera gratuite pour les habitants, l'abonnement étant financé par la mairie.

Le projet devra être mis en place avant la fin de l'année.

Le site sera alimenté par la Comm. Communication. Le plus important sera la mise au point d'un contenu suivi et attractif, (de savoir quels contenus mettre dedans).

Les membres du CM sont d'accord à l'unanimité pour donner suite à cette option prise pour Panneau Pocket, et Mr le Maire remercie chaleureusement la Comm. Communication pour sa présentation.

3) Questions diverses :

Logement communal : A réfléchir sur le devenir du logement loué à l'étage de la mairie, afin d'améliorer les conditions de travail des employés communaux et aussi pour agrandir la mairie. Monsieur le Maire demande aux membres présents d'avoir une réflexion à ce sujet.

Monsieur Alleaume demande si il n'y a pas une autre solution pour aménager le secrétariat, au lieu de donner congé au locataire du logement communal.

Madame Dufrene demande de quelle manière seront affectés les locaux supplémentaires.

Les membres du CM sont unanimes pour regretter l'absence de concertation préalable, avant l'information préliminaire du congé locatif auprès du locataire, en place depuis 21 ans.

La question sera à nouveau à l'OJ lors d'un prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire propose aux membres du CM de programmer une visite des locaux et des bâtiments communaux un samedi matin, ce projet suscite un vif intérêt et permettra aux nouveaux conseillers de mieux connaître le patrimoine de la commune.

4) Commission travaux : en cours
logiciel cimetière : en cours de réalisation

5) CCAS en cours pour le vote du budget

6) Autres points :

Madame Jalenques informe qu'une commission Sivos va avoir lieu dans la semaine pour préparer la rentrée.

Rappel de Monsieur le Maire : pour les travaux des différentes commissions il faut le tenir au courant des réunions et des travaux en cours ; il est demandé à Monsieur Alleaume si il a commencé le projet de création d'un club sportif au sein de la Communication Vie Associative

A noter que Monsieur Maingot Jean-François, conseiller sortant, va continuer à effectuer une partie du fauchage des talus de la commune, voir avec l'assurance et établir une convention avec lui.

Monsieur Douyère demande si la commune compte embaucher un jeune pour l'été pendant les congés de l'agent technique.

Aucune date n'est fixée pour une prochaine réunion, à convenir ultérieurement.

Séance terminée à 21 H 15